



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GARD

Préfecture

Direction des Collectivités  
et du Développement Local

Bureau des procédures environnementales  
Réf : DCDL/BPE/DL/2015-  
Affaire suivie par : Danielle LANCRY  
Tél. : 04.66.36.43.06  
Télécopie : 04.66.36.40.64  
courriel : danielle.lancry@gard.gouv.fr

NIMES, le 22 JAN. 2015

Le Préfet  
à

Mesdames et messieurs les membres  
de la Commission de Suivi de Site (CSS)  
dans le cadre du fonctionnement de la  
société SANOFI à ARAMON.

**OBJET** : Réunion d'installation de la CSS dans le cadre du fonctionnement de la société SANOFI, sur le territoire de la commune d'ARAMON.

J'ai l'honneur de vous informer que la réunion d'installation de la Commission de Suivi de Site (CSS) dans le cadre du fonctionnement de la société SANOFI à ARAMON se tiendra le :

**Mardi 24 février 2015 à 9H30**  
**salle du conseil municipal (2ème étage)**  
**Mairie d'Aramon - place Pierre Ramel**

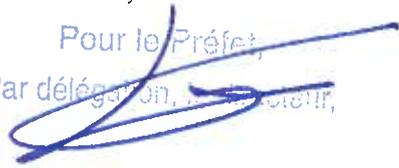
L'ordre du jour prévisionnel de la réunion est le suivant :

- Introduction
- Fonctionnement de la CSS
- Désignation du président et élection du bureau (un représentant par collège)
- Présentation par les exploitants du rapport d'activité 2012, 2013 et 2014
- Présentation par l'inspection de l'environnement des bilans 2012, 2013 et 2014
- Suivi de la mise en œuvre du PPRT
- Questions diverses

Je vous remercie de bien vouloir participer à cette réunion, ou, en cas d'empêchement, de vous faire représenter par votre suppléant.

Pour les membres de la commission ne pouvant se faire suppléer, je rappelle que vous avez également la possibilité de donner mandat à un autre membre de la CSS.

Le Préfet,

Pour le Préfet,  
Par délégué, 

Gilles GUILLAUD

*NB : les présentations sont accessibles sur le site internet de la DREAL :  
[www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr](http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr)*



## DESTINATAIRES

### **Collège « Administrations de l'Etat »**

Le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, ou son représentant  
Le Directeur du service départemental d'incendie et de secours, ou son représentant  
Le Chef du service interministériel de défense et de protection civile, ou son représentant  
Le Directeur départemental des territoires et de la mer, ou son représentant  
Le Chef de l'unité territoriale du Gard de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, ou son représentant

### **Collège des « Elus de collectivités territoriales ou d'établissements publics de coopération intercommunale concernés »**

Monsieur Michel PRONESTI, maire d'Aramon  
Monsieur Yannick MESTRE, adjoint au maire d'Aramon  
Monsieur Marc ZAMMIT, conseiller communautaire de la CC du PONT DU GARD  
Monsieur Gérard BLANC, conseiller général du canton de Sommières

### **Collège des « Riverains d'installations classées pour laquelle la commission a été créée ou associations de protection de l'environnement dont l'objet couvre tout ou partie de la zone géographique pour laquelle la commission a été créée »**

Monsieur Christian CAMELIS, Société de Protection de la Nature du Gard,  
Monsieur Alain CLERGERIE, riverain  
Madame Francette AGULHON, riveraine  
Monsieur Florian ARGELAGUET, riverain

### **Collège « Exploitants d'installations classées pour laquelle la commission a été créée ou organismes professionnels les représentant »**

Monsieur Bruno FORTANT, directeur  
Monsieur Laurent BURBAUD, responsable production chimie 1  
Madame Anne HILLAIRE, responsable HSE  
Monsieur Franck GALLICE, responsable assurance qualité  
Monsieur Hervé FELIX, responsable technique

### **Collège « Salariés de l'installation classée pour laquelle la commission a été créée »**

Monsieur Sébastien MILO, secrétaire du CHSCTE  
Monsieur Lionel LANFRANCHI, secrétaire adjoint du CHSCTE  
Monsieur Zéroual ZEROUAL, secrétaire adjoint du CHSCTE  
Madame Agnès HUC, membre du CHSCTE  
Monsieur Antoine JURUS, membre du CHSCTE  
Madame Marion PROCHAZKA, membre du CHSCTE